

Le journal des acteurs de la ville

Promotion de l'égalité et lutte contre les discriminations

par Guillaume Guthleben

Un cycle de qualification et d'accompagnement a été proposé par le centre de ressources en 2010. Il souhaitait répondre aux attentes exprimées par les acteurs : aider ceux déjà impliqués à mieux conduire et coordonner leurs actions ; aider les autres à se fédérer pour démarrer une dynamique locale. Nous vous livrons quelques éléments de synthèse ressortis de ces différents temps de travail menés en Bourgogne et en Franche-Comté.



➤ Suite de notre dossier
en page 3

Evaluation CUCS : Avec et par les acteurs

par Jean-Luc Michaud, Directeur de Trajectoire Ressources

Au moment où l'État a annoncé la prolongation des CUCS jusqu'en 2014, de nombreux territoires sont engagés dans la démarche d'évaluation de leur dispositif. Cette étape déterminante est souvent complexe car de nombreux acteurs sont face à un déficit de temps et de ressources humaines affectées, manquent ou débordent d'outils méthodologiques. C'est la raison pour laquelle Trajectoire Ressources propose des accompagnements méthodologiques aux acteurs de la politique de la ville en Bourgogne et France Comté.

En ce sens, nous nous sommes engagés aux côtés de la ville de Mâcon pour venir en appui à cette démarche d'évaluation durant toute l'année 2010. Notre approche est celle de l'appropriation par les acteurs eux-mêmes de la démarche avec plusieurs finalités :

- **Finalité politique** : exigence de transparence de l'action publique et du bon usage des ressources collectives.

- **Finalité stratégique** : exigence de qualifier l'écart entre les objectifs fixés, les bénéfices attendus et les résultats constatés dans la perspective de préparer de nouvelles décisions.

- **Finalité managériale** : qui vise à améliorer la coordination des équipes et la pertinence du service public : méthodes et organisation des ressources.

- **Finalité mobilisatrice** : pour donner du sens au travail de chacun, conforter une communauté d'intérêts et donner à s'approprier des objectifs. Créer un espace et un temps de progrès collectif et individuel.

Nous engageons la même démarche d'accompagnement (qualification collective des acteurs) avec les villes de Saint-Claude et de Morez et la DDCSPP (Direction Départementales de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations) du Jura pour 2011. (JLM)

Projets Urbains Intégrés

La Mission Europe Urbain est la mission nationale d'animation et de promotion des projets urbains intégrés (PUI) français. Créée en février 2010, ses principales missions sont :

- Créer une dynamique de réseau entre tous les acteurs du volet urbain ;

- Favoriser les contacts et échanges entre acteurs à travers l'organisation de rencontres nationales et d'ateliers de travail thématiques ;

- Valoriser l'ensemble des expériences menées au titre des projets urbains intégrés ;

- Enrichir le débat national et communautaire sur la place de l'urbain dans la prochaine politique de cohésion grâce aux remontées et contributions des acteurs du volet urbain...

Trajectoire Ressources et la Mission Europe Urbain proposeront courant 2011 un cycle de sensibilisation relatif aux projets Urbains Intégrés (PUI) pour les acteurs des régions Bourgogne et Franche-Comté. Nous consacrerons notre prochain dossier à ce programme. (JLM)

Mission Europe Urbain :
<http://www.europe-urbain.org/>

Edito

Un ministre pour la Ville

Après le remaniement ministériel, les acteurs de la ville ont pu constater que la question de la ville n'a pas été oubliée. D'un secrétariat d'État chargé de la politique de la ville, nous sommes passés, avec la nomination de Maurice Leroy, à un ministère de la Ville, renouant ainsi avec l'histoire de la politique de la ville et son institutionnalisation, dès 1990 lors la nomination de Michel Delebarre en qualité de ministre d'État chargé de la politique de la ville.

Cette évolution, nous le souhaitons, devra dépasser le stade du symbole et permettre à cette politique tellement mise en accusation, de [re] trouver un nouveau souffle, tant elle apparaît incontournable pour l'ensemble des habitants des territoires en souffrance. Les premiers éléments du rapport annuel de l'ONZUS sont là pour nous le rappeler : « 43 % des jeunes actifs et 37 % des jeunes actives résidents dans ces 751 quartiers classés prioritaires au titre de la politique de la ville étaient sans emploi l'an dernier, contre 41,7 % et 29,6 % en 2008 ». Phénomène nouveau – mais qui creuse lui aussi le fossé des inégalités – les diplômés sont autant touchés. Globalement, le chômage dans les ZUS, avec un taux de 18,6 % en 2009, y est deux fois supérieur à la moyenne nationale.

C'est dire si la feuille de route de notre nouveau ministre est « chargée » et ce ... 18 mois avant le prochain rendez-vous électoral de 2012. Il est clair que personne n'attend des miracles. Ce que d'autres n'ont pu régler ces 30 dernières années, le seul nouveau ministre à la Ville ne pourra lui non plus le régler en quelques mois. Malgré tout, ce qu'attendent bon nombre d'acteurs (élus, associations, services publics), c'est surtout un apaisement et de la sérénité pour aborder avec moins de pression les situations de plus en plus difficiles et complexes que rencontrent les habitants de nos quartiers populaires.

C'est le vœu que nous formulons pour 2011 et pour les années qui suivront en dépassant l'idée que le territoire de problèmes doit être le territoire de solution. Plus que de cohésion sociale, nous avons peut-être besoin de cohésion territoriale, pour enfin renouer avec l'esprit de solidarité qui a su nous animer en d'autres temps.

Bonne année, pacifique et citoyenne. (JLM)



professionsport
Doubs - Territoire de Belfort

Contact :
Maison des Métiers de la Ville
13 avenue Léon Blum
25200 Montbéliard
tel : 03.81.96.74.75

Brèves

Chiffres clés Social/Santé

L'ORS de Bourgogne vient de publier son édition 2010 des Chiffres Clés social/Santé en Bourgogne. Un document dense, riche de nombreuses données du champ sanitaire, social et médico-social.
En savoir plus : www.ors-bourgogne.org

L'IRTS à la Maison des Métiers de la Ville

Depuis le 4 janvier 2011, l'Institut Régional du Travail Social a installé son antenne Nord Franche-Comté à la Maison des Métiers de la Ville dans le but de promouvoir et d'étendre ses activités dans ce secteur.
En savoir plus : www.irts-fc.fr

Rapport 2010 de l'ONZUS

Ce rapport mesure l'évolution des quartiers qui bénéficient des dispositifs de la politique de la ville et propose donc une photographie de l'évolution des inégalités sociales et des écarts de développements territoriaux en France.
En savoir plus : onpes.gouv.fr

Pôle d'Appui aux Associations - Pays de Montbéliard

Pour bénéficier de ce service, contactez Profession Sport 25/90 pour exposer le thème de la demande, vous serez ensuite orienté vers l'opérateur concerné pour obtenir la réponse ou l'appui nécessaire à votre requête.
Pour tout renseignement, vous pouvez contacter Caroline VALDENNAIRE au 06 78 98 89 09 mail : caroline.valdenaire@professionsport.org

Parole aux acteurs

L'accompagnement méthodologique de l'évaluation du CUCS de Mâcon

par Charlotte Gérard

En novembre 2009, Trajectoire Ressources et la Ville de Mâcon débutaient une démarche d'appui à l'évaluation du CUCS par un temps de présentation aux acteurs engagés dans ce dispositif. Le principe de cette méthodologie est que les acteurs sont les producteurs de leur évaluation

Après avoir validé la démarche, la planification, le choix des thématiques majeures à évaluer, et identifié des pilotes par thématiques, trois séminaires se sont déroulés : « *Prévention et citoyenneté* », porté par le Centre social de la Chanaye et LUCIOL ; « *Insertion sociale et professionnelle et accès à l'emploi* », porté par l'AEFTI-EF 71 ; « *Habitat et cadre de vie* » porté par la Régie Inter Quartiers.

A la demande des opérateurs et pilotes de l'évaluation, des appuis intermédiaires ont été apportés tout au long de la récolte de données et de leur analyse.

Au terme de l'évaluation, un temps de mise en commun et de restitution réunissant les principaux acteurs et partenaires publics a été organisé afin de valoriser et de mettre en perspective ces résultats.

Plusieurs axes de travail se dégagent à ce stade : comment mieux lier urbain et social ? Comment réintégrer la démarche d'évaluation dans la méthodologie des projet et construire le couple critères / objectifs ? (CG)

Contact :

Service Proximité et Cohésion Sociale,
Ville de Mâcon

Paroles d'Acteurs : AEFTI-EF 71

L'AEFTI-EF 71 est une association dont l'objet est la lutte contre l'illettrisme et l'analphabétisme, la promotion du droit à la formation et à la qualification de la population immigrée et des publics en difficulté d'insertion, la lutte contre toutes les formes de discrimination et d'exclusion.

L'AEFTI-EF 71 anime, entre autres, des ateliers de savoirs sociaux et linguistiques à destination de femmes des quartiers de toutes origines. L'objectif de ces ateliers est de faciliter l'accès à la langue française écrite et parlée en organisant des cours au centre social, en complément des dispositifs existants, pour amener les femmes à passer les barrières des pré-requis linguistiques pour avoir

accès aux actions de droit commun et faciliter leur participation à la vie du quartier.

Pour évaluer leurs actions, les formatrices ont réalisé un questionnaire qu'elles ont proposé aux participantes. Des résultats qui font apparaître un double intérêt : la maîtrise de la langue et un véritable bénéfice en terme d'autonomie. « *Aux ASSL, on ne cherche pas à défendre un modèle précis. On cherche la dignité de la personne, le droit à être soi-même, à donner confiance* ». (CG)

AEFTI-EF71

25, rue Mathieu - 71000 Mâcon
Tél. 03.85.38.15.86 - aefti-ef71@orange.fr

« Coordonner un projet territorial de santé dans un environnement complexe »

Un premier temps de formation a eu lieu à Chalon-sur-Saône les 17 et 18 mai 2011 derniers réunissant des animateurs santé de Pays et des coordonnateurs d'Atelier Santé Ville de Bourgogne et de Franche-Comté. Trajectoire Ressources et l'IREPS ont mobilisé pour ce cycle Marc Vignal, psychosociologue. Appui méthodologique, analyse de la pratique, apports théoriques, compréhension des déterminants de la santé, ont constitué ce programme de qualification. Jean-Marie Devevey, chargé de mission cohésion sociale auprès du SGAR de Franche-Comté et Jean-François Dodet, directeur de l'ARS Bourgogne sont venus répondre aux questionnements des acteurs sur les réformes en cours des politiques de la santé.

La 3ème journée de formation, à Dole, a permis aux stagiaires d'échanger sur leurs expériences à l'aide d'une méthodologie d'étude de cas

croisée. Avec la présence de Jérôme Montemurro, directeur du Pays de Remiremont dans les Vosges et Nathalie Jabry, directrice du Pays Vesoul-Val de Saône, ils ont ensuite pu échanger autour de ces deux expériences de projet territorial de santé.

La 4ème et dernière journée de qualification aura lieu le mercredi 2 février 2011 à Lons-le-Saunier. Echange et analyse de la pratique seront au programme, avec des apports méthodologiques spécifiques en lien avec les questionnements de chacun. A terme, Trajectoire Ressources et l'IREPS Bourgogne, en lien avec leur mission d'animation, souhaiteraient mettre en place des journées trimestrielles d'analyse de la pratique, à la demande des stagiaires. (CG)

IREPS : Parc tertiaire de Mirande, 14 rue Pierre de Coubertin - Batiment H, 1er étage 21000 DIJON
Charlotte Gérard, chargée de développement Bourgogne
Trajectoire Ressources : charlotte.gerard@ressources-ville.org

Le Dossier du mois

Promotion de l'égalité et lutte contre les discriminations

par Guillaume Guthleben, Chargé de mission «Promotion de l'Égalité - Lutte contre les discriminations»

Plusieurs rencontres ont eu lieu en 2010 avec les acteurs de Bourgogne et de Franche-Comté impliqués dans des programmes ou des actions en matière de promotion de l'égalité et/ou de lutte contre les discriminations. L'objectif était notamment de faire le point sur les difficultés rencontrées, les écueils dans le montage des projets, et de pointer les éventuels besoins d'accompagnement complémentaires.

Quelques tendances fortes

• **Une lente mais progressive prise de conscience de la réalité des discriminations** : cantonné à un cercle restreint d'acteurs ou d'élus militants il y a peu, la volonté d'agir s'affirme chez une grande diversité d'acteurs. Les efforts de la HALDE pour porter la question des discriminations dans le débat public ne sont sans doute pas étrangers à cette prise de conscience (voir encadré ci-contre).

• **La nécessaire complémentarité entre associations et collectivités** : si les projets pionniers sont souvent le fruit d'initiatives associatives, ils ne peuvent véritablement s'inscrire dans le temps qu'avec l'appui des collectivités, tant dans le financement que dans la légitimité à agir sur un territoire et à mobiliser des collectifs de travail.

• **Un constant besoin d'être formé sur ces questions** : même les acteurs engagés depuis longtemps dans la lutte contre les discriminations souhaitent continuer à se former, à échanger sur leurs pratiques, à tenter de mesurer les effets produits par les actions.

• **Des modes d'intervention qui se cherchent encore** : si les actions de sensibilisation se sont multipliées, elles ne doivent pas cacher la difficulté à savoir comment agir plus directement avec des effets mesurables. Sur quoi agit-on ? L'individuel ? Le collectif ? Des systèmes producteurs de discriminations ? Des habitudes et des pratiques ?

• **Les discriminations souvent confondues avec d'autres notions proches** : inégalités de traitement, inégalité des chances, injustices, difficulté d'accès, etc. Ce flou dans les notions rend difficile l'identification des actions menées : quelles finalités ? Quels objectifs ? Quels moyens ? Au final, il semble y avoir beaucoup de projets autour de l'égalité, mais relativement peu d'actions spécifiques de lutte contre les discriminations. Face à cette difficulté, le centre de ressources peut aider les acteurs à qualifier plus précisément leurs actions.

• **Les discriminations sont le plus souvent systémiques : il faut sortir d'une vision schématique avec un discriminant identifié. Les choses sont beaucoup plus complexes**

Le rôle du centre de ressources

• **Un espace d'échanges** : nous avons organisé deux rencontres régionales. D'autres temps seraient sans doute utiles afin de permettre à l'ensemble des acteurs publics concernés d'être représentés et ils sont nombreux : services déconcentrés de l'Etat, représentants locaux de l'Acse, conseil régional, conseils généraux, communes et regroupements intercommunaux. Tous peuvent être initiateurs ou impulseurs. Cependant, rares sont les contextes dans lesquels les différents niveaux de territoires agissent en concertation sur ces questions.

• **Un tiers pour accompagner des démarches locales** : deux temps de travail (à Nevers et à Montbéliard) ont permis de développer une approche territoriale. Comment fédérer un ensemble d'acteurs sur un territoire ? Un diagnostic est-il

toujours nécessaire pour commencer à agir ? Faut-il choisir une forme de discrimination parmi d'autres ? Comment choisir ses modes d'intervention ? Comment passer d'une somme d'actions à un plan local concerté ?

• **Un lieu ressources** : nous sommes également intervenus à différentes occasions pour aider à démarrer une réflexion (sur les conditions d'accueil des jeunes apprentis, par exemple), valoriser des porteurs de projets (dans l'élaboration d'une charte par un collectif d'acteurs), confronter les expériences (en participant aux séminaires nationaux de l'Acse sur l'évaluation des plans de lutte contre les discriminations). (GG)

Pour 2011, d'autres territoires ont sollicité l'appui du centre de ressources pour organiser : un temps déclencheur d'une dynamique locale, un temps d'échanges sur les pratiques, l'élaboration d'argumentaires pour sensibiliser les élus locaux, etc.
Contact : Guillaume Guthleben
guillaume.guthleben@ressources-ville.org

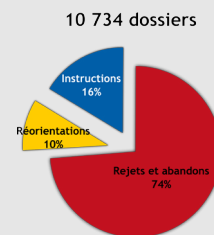
La Halde

Ses missions

Créée en 2004, la Haute Autorité de Lutte contre les Discriminations et pour l'Égalité a pour mission : d'aider toute personne à identifier les pratiques discriminatoires et à les combattre ; de conseiller pour les démarches juridiques et contribuer à établir la preuve de la discrimination. Elle peut se saisir elle-même de toute pratique discriminatoire dont elle a connaissance. Elle dispose de pouvoirs d'investigation pour instruire les dossiers. Elle peut exiger des documents et des preuves que la victime n'a pas pu obtenir, aller vérifier sur place et entendre des témoins.

Une difficulté à prouver l'existence de discriminations

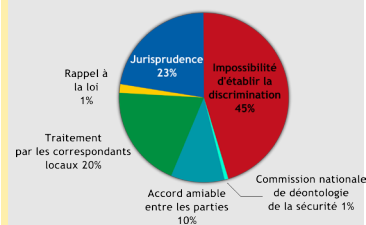
La Halde publie un rapport annuel qui, s'il ne permet pas d'évaluer l'importance des discriminations (toutes les situations ne sont pas portées à sa connaissance), a au moins le mérite de mesurer l'évolution de la sensibilité de la population aux questions de discriminations. La faible part des dossiers instruits (cf. schéma) révèle à la fois qu'il n'est pas simple de prouver une discrimination, mais également que les permanents de la Halde reçoivent un public en souffrance qui cherche à voir reconnus ses difficultés, même si elles ne relèvent pas toujours de situations de discriminations.



Une institution questionnée dans son efficacité

10 734 dossiers traités, 1752 dossiers instruits pour seulement 963 discriminations avérées et aucune procédure pénale en 2009 : le bilan peut paraître assez dérisoire au vu des moyens déployés (plus de 10 millions d'euros de budget annuel).

1 752 dossier instruits



Actualités nationales

Agenda

Journée régionale

FNARS Bourgogne :

Accompagnement santé

Les intervenants sociaux et de la psychiatrie témoignent de façon de plus en plus prégnante de leur dénuement respectif à accompagner les personnes en précarité souffrant de troubles psychiatriques. L'amélioration de la prise en charge de ces personnes appelle un espace de discussion et de partenariat entre social et psychiatrie, clinique et politique, tant les enjeux multiples invitent à des réponses collectives et concertées. La FNARS Bourgogne organise dans cette perspective une journée thématique :

Accompagnement santé:

«*Quelles réponses possibles à la problématique de la santé mentale et de la souffrance psychosociale?* »

Mercredi 9 février 2011

Au Centre de Rencontres Internationales et de Séjours
1 Avenue Champollion
21000 DIJON

Plus de détails sur notre site Internet :

<http://www.ressources-ville.org>

Coordonner un projet territorial de santé dans un environnement complexe

Cette 4ème et dernière journée de la formation aura lieu le 2 février 2011 à Lons-Le-Saunier à la Maison de l'Emploi. Elle sera l'occasion de poursuivre échange et analyse de la pratique entamés lors de la 3ème journée à Dole qui a eu lieu le 29 octobre dernier avec Marc Vignal. Des apports méthodologiques seront également effectués suivant les besoins de chacun. Trajectoire Ressources et l'IREPS Bourgogne projettent de poursuivre ce projet co-construit en mettant en place des rendez-vous trimestriels d'échange et d'analyse de la pratique pour les animateurs santé au sein des Pays et les coordonnateurs d'Atelier Santé Ville.

Plus de détails sur notre site Internet :

<http://www.ressources-ville.org>

Lancement de l'appel à projets «Pour une dynamique culturelle dans les quartiers» 2011

Pour la troisième année consécutive, le ministère de la Culture et de la Communication lance son appel à projets «*Pour une dynamique culturelle dans les quartiers*». Les objectifs restent inchangés : favoriser l'accès à la culture des populations les plus éloignées de l'offre et de la pratique culturelles pour des raisons sociales, économiques, territoriales ; développer, renforcer et pérenniser une offre artistique et culturelle diversifiée et d'excellence ; valoriser la diversité

des cultures et des modes d'expressions dans un souci de dialogue interculturel ; structurer les partenariats entre les différents acteurs, former les médiateurs et les acteurs sociaux et associatifs de la culture. Le comité de pilotage national auquel est associé le ministère de la Ville se réunira le 7 avril, 7 juillet et 30 septembre 2011. (JLM)

<http://www.culture.gouv.fr/culture/politique-culturelle/ville/index.html>

Adoption du budget de la Politique de la Ville

par Christophe Vouaux, chargé de communication - Trajectoire Ressources

«*Les banlieues intégrées à la ville constituent une chance pour la France et non un handicap. Elles sont pour moi synonymes de richesse, de diversité culturelle comme d'innovation. La France de demain se construira dans ces villes solidaires*». Telle est la conclusion de Maurice Leroy, nouvellement promu Ministre de la Ville, à l'adoption du budget de la mission «Ville Logement». Le Programme 147 consacré à la politique de la Ville («*Revitalisation économique et emploi*», «*Prévention et développement social*», «*Rénovation urbaine et amélioration du cadre de vie*» et «*Stratégie, ressources et évaluation*») bénéficie de 618 Millions d'euros en autorisations d'engagement et en crédits de paiement.

Selon Maurice Leroy, ce budget «*préserve les leviers d'action sur le terrain, au profit des*

territoires et des populations. [...] Les crédits consacrés aux contrats urbains de cohésion sociale devraient être stabilisés au niveau de 2011, et [...] ils seront prolongés jusqu'en 2014».

De plus, 310 millions d'euros seront mis au service du développement économique et de l'emploi, auxquels s'ajoutent des dotations de péréquation en faveur des collectivités locales concernées (près d'1,3 milliards d'euros). La rénovation urbaine pourra compter sur près de 12 milliards d'euros. Enfin, il est aussi fait appel aux crédits de droit commun, et aux efforts particuliers des autres ministères en faveur des banlieues, pour un montant estimé à 2 milliards d'euros. (CV)

Plus d'informations sur le portail de la politique de la ville : <http://www.ville.gouv.fr/>

Publications

A quoi servent les professionnels de l'insertion

L'exemple des intervenants sociaux en Centres d'Hébergement et de Réinsertion Sociale, en Missions Locales et dans l'Insertion par l'Activité Economique

L'ouvrage de Philippe Bregeon cible trois réseaux professionnalisés plus particulièrement présents dans le champ : les Centres d'Hébergement et de Réinsertion Sociale, les Missions Locales, les Structures d'Insertion par l'Activité Économique. Quelles identités professionnelles projettent-ils ? Pouvons-nous observer une reformulation du rapport avec les usagers, vers des modes de collaboration moins asymétriques ? Dans une approche comparative, ils représentent des constructions institutionnelles suffisamment différenciées pour interroger en profondeur les logiques de la thématique de l'insertion.

ISBN : 978-2-296-05693-0

Éditeur : L'Harmattan

Collection : Le travail du social

Achat en ligne sur le site de l'éditeur :

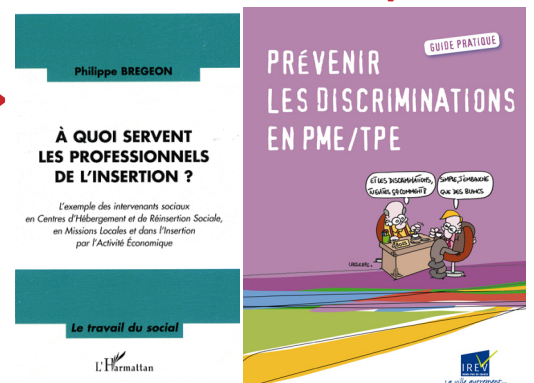
<http://www.editions-harmattan.fr/index.asp?navig=catalogue&obj=livre&no=26263>

Prévenir les discriminations en PME/TPE

Ce guide pratique édité par l'IREV a pour objectif de sensibiliser les chefs d'entreprises de PME et TPE sur le sujet des discriminations (définition, contexte légal...) et de leur donner des éléments pratiques pour prévenir au quotidien les discriminations.

ISBN : 978-2-296-05693-0

Éditeur : IREV



Contact : IREV, Institut Régional de la ville
23, avenue Roger Salengro, BP 318 - 59336 Tourcoing Cedex
Tél. 03 20 25 10 29 - Fax : 03 20 25 46 95
E-mail : contact@irev.fr - Internet : www.irev.fr